

CQP Agent viticole

Numéro identifiant: 37135

Fonction:

L'Agent viticole est un ouvrier qui exerce ses activités dans une exploitation viticole. Il réalise différents travaux manuels et/ou mécanisés, selon les pratiques de l'entreprise en matière de conduite du vignoble et organise son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Missions principales:

Réaliser des travaux manuels de régulation et assurer le développement du vignoble.

Réaliser des travaux mécanisés de conduite du vignoble.

Assurer la maintenance de 1e niveau du matériel.

Réaliser des opérations de vinification.

Compétences:

Réaliser les travaux manuels de régulation et de développement du vignoble.

Effectuer les travaux mécanisés de conduite du vignoble.

Organiser et assurer la maintenance de 1e niveau des matériels et équipements.

Réaliser les opérations de vinification.

Métiers accessibles via la certification:

- Ouvrier viticole
- Ouvrier en viticulture

- Agent en viticulture
- Ouvrier polyvalent viticole
- Ouvrier vitivinicole
- Tailleur de vignes

Prérequis nécessaires à la formation:

Justifier d'une expérience professionnelle en vendange et réception de la vendange.

Ocapiat